

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2019/22**

| Nombre de membres                  |             |                                     |
|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Communautaire | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 32                                 | 32          | 31                                  |

L'An deux mille dix-huit et le **mardi 12 février à 18 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, DUCHATEAU, MOUNAUT, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET.

**Présent suppléants** : Mmes MESPLE-SOMPS et LECOMTE.

Mme HELIP donne procuration à M. SARRAILH  
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE

**Secrétaire de séance** : M. GOMEZ

**OBJET : AFFAIRES GENERALES – SIEGE CCVO – PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT**

Le projet de nouveau siège pour la Communauté de Communes, qui vise à regrouper d'ici fin 2019 sur un même site d'une surface de 750 m<sup>2</sup>, au niveau de l'ancien ensemble commercial rue d'Arros, l'ensemble du personnel, aujourd'hui à l'étroit dans plusieurs bâtiments loués et globalement peu fonctionnel, a été lancé fin 2018.

La maîtrise d'ouvrage a été confiée au Cabinet d'Architecture Jacques Vignes.

Ce futur bâtiment regroupera également, dans une optique de mutualisation et de simplification des démarches des administrés d'autres services publics comme la Mission Locale des jeunes, l'antenne de la Maison des Services au Public de la Vallée d'Ossau, les nouvelles permanences de conseil juridique récemment installées, etc...

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 121 900 € hors taxe. L'appel d'offres a été lancé avec une remise des offres au 31 janvier 2019. L'enveloppe définitive pourra être révisée après attribution des marchés à la fin du premier trimestre 2019.

Le début des travaux est envisagé pour mars 2019 et permettra ainsi une installation en décembre 2019.

**Le rapport entendu,  
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

**APPROUVE** le projet d'investissement sur la base d'un coût d'objectif de 1 121 900 € hors taxe,

**ARRETE** le plan de financement du projet suivant,



| DEPENSES              | Montant € HT     | RECETTES       | Montant € HT     | %          |
|-----------------------|------------------|----------------|------------------|------------|
| Travaux bâtiment      | 1 058 000        | DETR<br>REGION | 356 360          | 40 *       |
| Dont VRD              | 231 000          |                |                  |            |
| Honoraires techniques | 12 525           | DPT64          |                  |            |
| Maitrise d'ouvrage    | 51 375           | Emprunt        | 765 868          | 60         |
| <b>TOTAL</b>          | <b>1 121 900</b> | <b>TOTAL</b>   | <b>1 121 900</b> | <b>100</b> |

\* hors VRD, aménagements extérieurs et mobiliers

**SOLLICITE** de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018, une subvention de 355 778 €, correspondant à 40 % des dépenses éligibles, (hors VRD et aménagements extérieurs),

**SOLLICITE** des subventions d'investissement les plus élevées possibles des partenaires ci-après :

- Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
- Europe
- Parc national des Pyrénées.

**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'attribution des subventions et de solliciter l'autorisation de préfinancer les travaux.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

